CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 12 novembre 2018 par le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'relatif à l'agrément des personnes effectuant un forage ou un équipement de puits destiné à une future prise d'eau souterraine, à l'installation de sondes géothermiques, à la reconnaissance géologique, à la prospection, à l'implantation de piézomètres et modifiant divers arrêtés', a été rayée du rôle le 12 décembre 2018, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CBLSMBBCA-GEGHHZR‡